

**Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de
l'attribution d'une ou deux conventions d'occupation
temporaire sur le Port d'ARQUES**

Parcelle n°1 – 15 133 m²

Parcelle n°2 – 16 830 m²

QUESTIONS-REponses
PUBLICATION EN DATE DU 22 AVRIL 2024

Conformément à l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, Ports de Lille a édité un appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation d'une ou deux parcelles sur le Port d'Arques.

Ayant apporté des précisions sur la procédure à un opérateur économique, Ports de Lille publie le présent document afin d'assurer une égalité de traitement entre les candidats.

Documents disponibles sur demande :

Les pièces suivantes sont disponibles sur demande envoyée à l'adresse suivante juridique@portsdelille.com :

- Cahier des charges de cession des terrains applicable aux terrains de la ZAC,
- Cahier des recommandations architecturales, urbaines et paysagères.

Précisions apportées sur la procédure :

Pour chaque AMI, nous rencontrons au minimum une fois les candidats afin d'échanger sur les projets. Les modalités précises de cette audition (date, durée, lieu, membres du jury...) seront transmises avec la convocation.

Il est à ce jour envisagé de réaliser ces auditions au cours de la semaine 25.

Report de la date limite de remise des propositions :

La date limite de remise des propositions est reportée au **27 mai 2024 – 17h00.**

Membre de



Ports de Lille

Place Leroux de Fauquemont | CS 91394 | 59014 LILLE CEDEX | T. +33 (0)3 20 22 73 80

Siège : CCI de région Hauts-de-France | 299 boulevard de Leeds | CS 90028 - 59031 LILLE CEDEX | T. 03 20 63 79 79
SIREN : 130 022 718 - NAF : 9411 Z

un équipement

